



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 09 NOVEMBRE 2018

Le Département et l'ensemble des EPCI de la Haute-Vienne demandent à DORSAL d'explorer la possibilité d'une zone AMEL départementale

Réunis ce 6 novembre 2018 à l'Hôtel du Département, et alors qu'un comité syndical de DORSAL se réunira le 13 novembre prochain, l'ensemble des Présidents d'EPCI et le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne ont cosigné une lettre demandant au Président de DORSAL Jean-Marie Bost d'étudier la faisabilité d'une zone AMEL départementale.

Cette demande a pour objectif de permettre une prise de décision éclairée et basée sur un niveau d'information partagé par tous.

L'ensemble des élus souhaitent en effet que le syndicat mixte les accompagne dans le choix à effectuer quant à l'avenir de la couverture FTTH de la Haute-Vienne de manière objective et neutre.

Alors que Dorsal avait lancé cet été un appel à projet à zone AMEL pour deux communes (Chaptelat et Couzeix) sans délibération du comité syndical, les élus signataires réaffirment que seul le lancement d'un appel à projet à l'échelle départementale est à même de garantir l'équité de traitement entre toutes les communes haut-viennoises.

Face à l'incertitude sur la mobilisation future de fonds d'Etat confirmée par Julien Denormadie, Ministre auprès de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, les territoires de la Haute-Vienne demandent unanimement le lancement d'un appel à projet pour une zone AMEL départementale.

Contact presse :

Claire Maurice
Service communication
05 44 00 12 41